



VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE
(Loiret)
22312 habitants
Membre d'Orléans Métropole

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE OU A DÉFAUT CONTRACTUELLE
Dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C)

TROIS AGENTS.ES DE PROPETE ET ESPACES VERTS H/F
à temps complet

au sein du service espaces publics et biodiversité
du Pôle Développement du Territoire et Patrimoine

PROFIL DE POSTE

La ville de Saint-Jean de Braye, est située dans la première couronne de la Métropole d'Orléans, dont elle fait partie (22 communes) en région Centre Val de Loire et à une heure de Paris

Saint-Jean de Braye, la ville qui bouge entre Loire et Forêt, est une ville dynamique, attractive, et inscrite dans une démarche de ville en Transition.

Située entre Loire et Forêt, au cadre de vie préservé, elle est labellisée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, pour la beauté de ses paysages culturels et naturels. Elle est par ailleurs, depuis 2019, reconnue territoire engagé pour la nature.

Saint-Jean-de-Braye, ville dynamique et attractive est inscrite dans une démarche de Ville en transition depuis 2018. Forte de sa centaine d'associations et de ses comités de quartier, elle concerta et fait participer régulièrement ses habitants aux décisions municipales. Elle possède, sur son territoire plusieurs zones économiques et d'activités, de nombreuses entreprises, dont les usines de fabrication de Dior.

Elle dispose des atouts d'une commune urbaine de la première couronne orléanaise où toutes les mixités sont préservées (sociales, urbaines, environnementales) et elle possède d'ailleurs deux écoquartiers.

Le service Espaces Publics et Biodiversité œuvre pour l'amélioration du cadre de vie paysager des Abraysiens. A ce titre, il assure le fleurissement et l'embellissement de la ville, la gestion du Conservatoire National du Chrysanthème, l'entretien, la création, la gestion et la rénovation des parcs, squares et espaces verts de la ville. Il assure également le nettoyage du domaine public et privé de la commune, l'implantation et l'entretien de la signalisation horizontale et verticale ainsi que la création et l'entretien des voiries et réseaux.

MISSIONS DE L'AGENT

- Entretien des espaces verts et gris de la ville et de la métropole
- Exécution de divers travaux de propreté de l'espace public
- Mise en place et entretien du fleurissement saisonnier du service
- Entretien des espaces extérieurs des écoles du secteur
- Taille des haies et arbustes
- Participation à l'évolution des pratiques (évolution du matériel...)
- En période hivernale, participation aux interventions de déneigement, de sablage et salage

PRINCIPALES ACTIVITES

- Entretien et régénérer les pelouses, les plantations du secteur
- Exécuter divers travaux de propreté de l'espace public : désherbage, papiers, dépôts sauvages, ramassage des feuilles (voiries, espaces piétons et cyclables, venelles)
- Vider les corbeilles ville
- Mettre en place et entretenir le fleurissement saisonnier et les décors évènementiels
- Mettre en place et entretenir les systèmes d'arrosage des massifs
- Entretien des outils et le matériel mis à disposition
- Ramasser les animaux morts sur l'espace public
- Renforcer les équipes du service espaces publics si besoin

COMPETENCES REQUISES

Savoirs/connaissances :

- Notions d'organisation et de gestion du temps
- Notions sur l'entretien des végétaux
- Notions d'entretien des espaces verts
- Notions de techniques alternatives

Savoir-faire :

- Mettre en œuvre les consignes données par le chef d'équipe
- Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels et outils
- Prévenir et alerter les incivilités sur l'espace public (dépôts d'encombrants, affichage sauvage...)
- Être autonome
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie
- Savoir travailler en équipe

Savoir -être

- Avoir le souci de progresser
- Faire preuve de rigueur et méthode
- Avoir le sens du travail en commun
- Avoir le sens du service public
- Faire preuve d'efficacité
- Faire preuve d'implication et de motivation
- Avoir une capacité d'écoute
- Être autonome
- Être ponctuel et disponible
- Faire preuve d'adaptabilité

DIPLÔME/FORMATION REQUIS

- Permis EB souhaitable
- Permis B indispensable
- Formations préconisées CACES R482 catégorie A

CONDITIONS GENERALES DE TRAVAIL

- Lieu de travail : 128 avenue Denis Papin – Saint-Jean de Braye
- Temps hebdomadaire : 37 heures 30

REMUNERATION : rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année + Forfait Mobilités Durables + participations mutuelle/prévoyance labellisées territoriales + accès aux prestations de l'action sociale sous conditions.

Postes à pourvoir au 1^{er} septembre 2024.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Monsieur Frédéric LEPAGE, Responsable Espaces Verts et Propreté au 02 38 52 51 79 ou Madame Marie-Laure DAGUIN, Responsable production florale et biodiversité au 06 60 59 80 78.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 23 août 2024** à :

**Madame le Maire – Conseillère départementale du Loiret
Direction des Ressources Humaines
174 Rue Jean Zay
45801 SAINT-JEAN DE BRAYE**

ou via le site de la ville : <https://www.saintjeandebroye.fr/ma-ville-au-quotidien/emploi-vie-economique/recrutement/>

ou à l'adresse : recrutement@ville-saintjeandebroye.fr